



Établissement Public Local d'Enseignement
Et de Formation Professionnelle Agricole
Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy

<http://eplefpah-78.fr/cfppah/>

CFPPAH
Bruno NEVEU - Directeur

Route Forestière des Princesses
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. : 01 30.87.18.40

Marie DUPONT-ROUGIER
Tél. : 01 30.87.18.44
marie.dupont-rougier@educagri.fr



Datadock n°id.DD 0003826

SECOURS ET DESCENTE DE BLESSES DANS L'ARBRE

OBJECTIFS :

- Connaître la législation en vigueur
- Maîtriser les techniques de sauvetage aérien
- Maîtriser la gestion d'un secours
- Savoir porter assistance à un grimpeur en difficulté

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Démonstrations et exercices pratiques en situation réelle
- Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences

PUBLIC VISÉ

- Être professionnel de l'élagage

TARIFS

Prise en charge financière par OCAPIAT pour les salariés agricoles.
Autre public nous consulter pour obtenir un devis

PRÉ REQUIS

- Maîtriser le grimper et le déplacement (aucune remise à niveau ne sera effectuée).

MODALITÉS D'ORGANISATION

- 3 jours continus soit 21 heures
- 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- au CFPPAH de St-Germain-en-Laye ou en intra

Les **articles R. 4323-89 et R. 4323-90** stipulent que le travail doit être programmé et supervisé de telle sorte qu'un secours puisse être immédiatement porté au travailleur en cas d'urgence. Il précise aussi que les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage. De plus l'**article 3 de l'arrêté du 4 août 2005** stipule qu'une formation à l'organisation des secours doit être donnée à chaque travailleur progressant dans les arbres

CONTENU DE LA FORMATION

Apporter assistance ou secours à une victime dans un arbre est une opération complexe et souvent délicate. La formation prépare le **grimpeur sauveteur secouriste du travail** à s'adapter à l'ensemble des situations de détresse sans jamais se mettre en danger ou mettre en danger la victime. L'arboriste élagueur devra procéder à des recyclages réguliers pour acquérir les automatismes adaptés en cas de nécessité.

→ **Cours Théorique :**

La réglementation, les décrets et la législation. Le principe protéger / alerter. Le message d'alerte. Présentation des différents éléments composant le kit d'assistance au blessé dans l'arbre : la poulie, le huit de descente, le connecteur à section ronde, la brassière de maintien vertical, le ciseau coupe corde...

Les cas de matériels spécifiques : explication des différentes réactions liées aux matériels ; réaction selon les nœuds utilisés, réaction sur rope guide, réaction sur lock-jack...

→ **Cours pratique :**

Sur le terrain, à partir des équipements du Centre, les formateurs réaliseront des démonstrations au sol puis dans l'arbre.

Mise en place par les formateurs de deux points d'ancrage l'un pour le blessé, l'autre pour le sauveteur.

Application pratique par les stagiaires des différentes techniques d'assistance au blessé. Ascension et descente selon les principes reconnus par la MSA.

Prise en charge au sol de la victime

A partir du sol :

Descendre un grimpeur en difficulté sur corde d'accès à l'aide d'un nœud de munter.

Descendre un blessé en agissant du sol sur son nœud autobloquant à l'aide d'une poulie.

Dans l'arbre :

Descendre un blessé sur deux nœuds autobloquants, sur poignées ascensionnelles, sur un nœud autobloquant et en bout de branche.

Descendre un blessé sur fut (à l'aide de griffes°).

Descendre un blessé sur corde trop courte.

→ **Mise en situation :** exercices de sauvetage

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Appréciation des acquis des stagiaires :

Evaluation dans les arbres

Appréciation de la satisfaction des stagiaires

Bilan de fin de formation

Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE LA FORMATION :

La présence du stagiaire sera justifiée par sa signature ainsi que celle du formateur sur la feuille d'émargement rédigée par demi-journée.